

Luxembourg, le 17 février 2023

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire :

« Ces dernières années, l'inspection du travail et des mines s'est vu augmenter le nombre de ses fonctionnaires susceptibles d'inspecter différents chantiers et lieux de travail à travers le pays. Cela a permis de détecter plus rapidement des activités non conformes à la législation en vigueur.

Voilà pourquoi nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire :

- *Monsieur le Ministre, peut-il informer sur l'évolution récente (sur les cinq dernières années) du nombre d'activités qui n'ont pas été respectueuses de notre droit du travail et de la sécurité sociale, ventilée par secteurs d'activité ?*
- *De quel types de délits s'agit-il ? Dans combien de cas des entreprises étrangères ont été concernées, ventilées par secteurs d'activité ? Dans combien de cas la directive relative au détachement de travailleurs n'a-t-elle pas été respectée ?*
- *Monsieur le Ministre, peut-il informer sur les différentes sanctions qui ont été appliquées en cette matière ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.

André BAULER

Carole HARTMANN

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Député

Députée